

Le « Vaccin » contre la Covid, un risque de plus pour les enfants ?


Depuis plus d'un an, les adultes me privent de mes droits, et des libertés nécessaires à mon développement :

aller à l'école, avoir accès à une éducation de qualité
jouer et rire avec mes amis, et les prendre dans mes bras
participer à des activités de groupe, artistiques et sportives
rencontrer les membres de ma famille
bouger, sortir de chez moi quand j'en ressens le besoin
respirer librement...

Mon monde devient triste et tout petit.

Aujourd'hui, certains voudraient m'imposer un « vaccin » dont je n'ai pas besoin. (1)

Mais cette fois, les conséquences risquent d'être irréversibles !



Ma santé n'est pas
une monnaie d'échange
pour stopper la crise !

Données inconnues concernant l'impact des « vaccins » anti-Covid sur la survenue de cancers, ou de maladies de l'immunité, et sur la reproduction... (2)
Effets secondaires totalement inconnus sur le long terme !

Il est temps de dire STOP !!!

Les enfants ne sont pas à risque de forme graves de Covid → Le « vaccin » anti-Covid n'a pas d'intérêt pour un enfant en bonne santé. (3)

Les enfants asymptomatiques sont très peu contagieux (4)

Les enfants n'ont pas à porter le poids de décisions politiques qui ont affaibli notre système de santé face au Covid : fermeture de lits, refus du traitement curatif disponible (5)...

Notre rôle d'adultes, de parents, de grands-parents, et de soignants, est de protéger les enfants, et non l'inverse !

Bibliographie

- 1 - https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_du_cosv_30_avril_2021_-_maj_11_mai_-_perspectives_strategie_vaccinale_automne.pdf
- 2 - *AMM conditionnelle Pfizer : https://www.ema.europa.eu/en/documents/assessment-report/comirnaty-epar-public-assessment-report_en.pdf
- *AMM conditionnelle Moderna : https://www.ema.europa.eu/en/documents/assessment-report/covid-19-vaccine-moderna-epar-public-assessment-report_en.pdf
- 3 - Communiqué de la présidente de la SFP, le professeur Estelle Gras-Le Guen (Mars 2021)
<https://theconversation.com/un-an-plus-tard-que-sait-on-de-linfection-des-enfants-par-le-coronavirus-sars-cov-2-156600>
- 4 - Dépistage des acides nucléiques du SRAS-CoV-2 après le verrouillage chez près de dix millions d'habitants de Wuhan, en Chine
<https://www.nature.com/articles/s41467-020-19802-w>
- 5 - <https://reinfocovid.fr/science/prise-en-charge-ambulatoire-du-covid-19/>

La Convention Relative aux Droits de L'Enfant, stipule que « Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, (...) l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.»

La loi du 4 mars 2002, établit que « Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne ».